

ATELIER 3 : “Les aidants-proches volontaires au sein d’une structure de soins :
une valeur sûre” (Asbl. Trempline)

Présentation : Nathalie FANTIN, Coordinatrice des Groupes de solidarité et du GEPTA (Groupement d’Entraide pour parents et Proches de personnes Toxicomanes et Alcooliques)

Eric STALON, volontaire animateur de Groupe de solidarité

Rapporteur : Didier FRANS

L’Asbl. TREMPOLINE est un centre de postcure dont la mission est d’accompagner des personnes ayant des problèmes d’assuétudes (drogue, alcool, médicaments) dans un processus d’apprentissage basé sur l’expérimentation et l’entraide en vue de retrouver leur autonomie et de s’insérer (se ré-insérer) en société. Elle comporte différents services permettant des prises en charge soit en ambulatoire, soit en résidentiel (suivant la philosophie des communautés thérapeutiques).

L’originalité de l’Asbl TREMPOLINE est de mêler, au niveau des équipes thérapeutiques, des professionnels de formation et des intervenant-es éducateur-trices ex-toxicomanes ayant eux-mêmes suivis un programme thérapeutique complet.

La mise en place de groupes d’entraide ou de solidarité de parents ou proches de personnes dépendantes est partie du constat suivant lequel la prise en charge se focalisait sur la personne dépendante et laissait sur le côté les proches alors que ceux-ci, premiers confrontés aux difficultés de vivre aux côtés de la personne dépendante, se trouvaient eux-mêmes en grande souffrance et désorientés.

Ces groupes d’entraide regroupent +/- 20 à 30 personnes, parents ou proches de personnes dépendantes, et sont animés par un binôme composé d’un-e professionnel-le et d’un animateur-volontaire qui est lui-même un proche d’une personne dépendante ayant terminé son parcours thérapeutique. Ils se réunissent environ deux fois par mois et sont ouverts aussi à tout parents ou proche de personnes dépendantes effectuant ou non un parcours thérapeutique.

Les effets positifs de ces groupes d'entraide sont multiples et variés :

- Offrir un lieu d'accompagnement où le proche ou parent peut, en toute confiance, "déposer sa propre histoire" sans risque de jugement ;
- Permettre aux participants de bénéficier des "vécus" (essais, erreurs et réussites) d'autres parents ou proches qui sont ou ont été confrontés à des situations communes ou similaires ;
- Offrir de l'espoir en permettant aux participants de se rendre compte que d'autres, confrontés aux mêmes difficultés, ont réussi à évoluer et à retrouver une certaine sérénité ;
- Valoriser la connaissance issue de l'expérience vécue par chacun et de faire de chaque participant un "expert en expériences" ou "expert en vécu" (partager du vécu est très différent de donner des conseils) ;
- Focaliser sur les ressources et forces des parents ou proches plutôt que sur leurs faiblesses, ce qui leur permet, en entendant les expériences des autres participants, de prendre conscience de certains dysfonctionnements, d'adapter leur comportement et d'adopter des "bonnes pratiques" ;
- Etc...

Si, au départ, les animateurs-volontaires des groupes d'entraide ne faisaient pas partie de l'équipe thérapeutique, aujourd'hui, les choses ont évolué vers une intégration des animateurs-volontaires dans le travail thérapeutique de triangulation (famille – usager – professionnel). Ils ont un vrai rôle de représentation, au niveau collectif, des familles vis-à-vis des professionnels et à ce titre, peuvent bénéficier également de formations (formations sur les mécanismes de l'assuétude, sur des outils de gestion des conflits, participation à des stages ou voyages à l'étranger dans des organismes traitant des problématiques similaires en vue de s'inspirer de bonnes pratiques,...). De même, les animateurs-volontaires sont, au même titre que le personnel professionnel, invités à participer à une évaluation annuelle de leur travail bénévole.

Cette évolution a permis de développer une dynamique participative qui intègre les familles ou proches et les professionnels dans un dialogue constructif et respectueux des "expertises" de chacun facilitant les remises en question et la construction de savoirs partagés. Les participants des groupes d'entraide sont reconnus comme "aidants-proches" ou "pairs-aidants" dont la parole et le vécu sont crédibles et pris en compte.

En outre, il ne faut pas sous-estimer l'effet positif de la participation des parents ou proches de personnes dépendantes aux groupes d'entraide sur le cheminement thérapeutique des personnes dépendantes.

Au cours des échanges qui ont suivi les ateliers, les points et/ou questionnements suivants ont particulièrement été mis en lumière :

- L'importance du travail avec les familles et proches de la personne dépendante et surtout dans sa dimension "collective" ;
 - L'ouverture d'esprit de la direction et des professionnels permettant l'intégration des animateurs-volontaires aux équipes thérapeutiques ;
 - Le soutien de la direction de l'institution aux programmes de formation non seulement pour les professionnels mais également pour les animateurs-volontaires;
 - La question de la frontière entre "bénévoles et familles" et entre "professionnels et bénévoles" et donc la nécessité de bien identifier, au départ, les rôles et fonctions de chacun ainsi que de formaliser le travail du volontaire dans une convention, une charte et de faire respecter au sein des groupes d'entraide, un certain nombre de règles à respecter par tous les participants;
 - La question de la transposition de ce modèle de groupes d'entraide dans d'autres secteurs que celui de l'assuétude, tels que par exemple, les parents et proches de personnes âgées, confrontées à la démence ou aux formes diverses d'Alzheimer, ou de personnes handicapées ou d'enfants et adolescents perturbés;
 - La plus-value apportée par la mixité "professionnelle" et la complémentarité des différentes approches : professionnels de formation, intervenants ex-toxicomanes et experts en expériences, parents "aidants-proches" ou "pairs-aidants."
-

